

Nouméa, le

05 FEV. 2025

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ÉNERGIE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger
BP M2
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Affaire suivie par :
Mathieu NONNON

Courriel:
Mathieu.nonnon@gouv.nc

Ligne directe :
27 02 64

Ligne secrétariat :
27 02 96

CS2025-DIMENC-6979

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

SCIERIE B.M.N.S
BP 7
98881 FARINO

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1 ex :	Objet : ARRÊTÉ mettant en demeure la SARL SCIERIE BMNS de régulariser la situation administrative de son installation et fixant des mesures conservatoires dans l'objectif de surveiller la qualité des sols autour de l'autoclave et de l'aire de séchage du bois. Arrêté : 5434-2024/ARR/DIMENC du 22 novembre 2024	Pour <u>attribution</u>

Le directeur de l'industrie, des mines
et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie



Jean-Yves SAUSSOL